GAZETTE

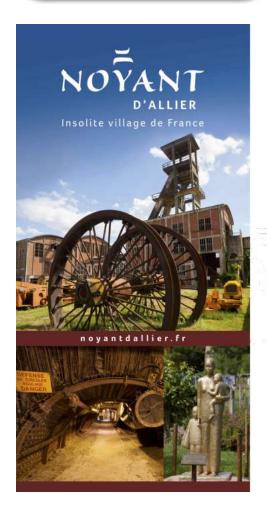
Bulletin trimestriel de la mairie de Noyant

N°45 juin 2019





Insolite village de France



À l'aube de **EDITO** la saison estivale et après une année particulièrement sèche et caniculaire, le déficit pluviométrique actuel inquiète chacun d'entre nous sur une éventuelle nouvelle sécheresse. Au travers de ces phénomènes météorologiques, nous devons nous rendre à l'évidence que le réchauffement climatique tant annoncé s'installe rapidement. Ces dérèglements vont induire des modifications écologiques (faune, flore) mais aussi économiques, et je pense en



directement tributaire, entre autres, de la météo. Au sein d'un département comme l'Allier, l'agriculture contribue largement à l'économie locale. Afin de limiter (ou retarder) ces changements climatiques, il est du devoir de chacun d'entre nous de changer certaines de nos habitudes.

Le « consommez local » a toute sa place dans cette démarche. Elle permet de consommer des produits de qualité et de saison. Les producteurs ainsi que les industries agro alimentaires seront confortées dans leur développement économique. Le consommateur pourra également avoir une meilleure traçabilité du produit ou même s'approvisionner dans certains cas directement auprès du producteur. Cette démarche permet également de diminuer très significativement les transports avant et après la transformation, ce qui contribue à une baisse de la pollution soit une action positive sur le climat.

Nos restaurations collectives (cantine, MARPA) se sont engagées dans cette démarche; suivons cet exemple en privilégiant nos producteurs locaux.

Bonne saison estivale à tous,

Michel Lafay

Ouverture de la mairie

Le secrétariat de mairie est ouvert les matins du mardi au samedi de 9h15 à 12h.

ainsi que le mardi et le vendredi de 14h à 17h

Tél. 04 70 47 21 14 mairie@novantdallier.fr site web: www.novantdalllier.fr



Retrouvez Noyant d'Allier sur Facebook!



Médiatrice numérique



Au bureau de poste de Noyant, une médiatrice numérique, Mme Laurence Fouquet, vous accompagne gratuitement dans vos démarches internet et autres communications numériques avec les diverses administrations (impôts, CAF - déclarations diverses).

Pour des démarches plus complexes, la médiatrice vous met en contact avec la Maison de Service Au Public du Montet (voir page 4).

Ce service fonctionne du mardi au samedi de 9h30 à 12h et le mardi après-midi de 14h à 16h30 dans le bureau de la Poste à Noyant.

Cette expérimentation nationale, à l'initiative de La Poste, est testée dans l'Allier à Molinet, St Gérand le Puy et Noyant.

La Poste travaille localement en partenariat avec l'Association départementale PEP03 et la municipalité de Noyant.

La Poste & Partenaires

Conseil Public
Simplicité Échange
Accompagnement
SERVICES écoute
CONSEIL Simplicité

Budget 2019 : année du patrimoine bâti

Le 11 avril 2019 le conseil municipal s'est réuni pour voter le budget 2019.

En fonctionnement le budget s'équilibre à 819 917,74 € en dégageant un virement en investissement de 211 783,74 € pour l'autofinancement et le remboursement du capital. Les postes principaux restent équivalents à 2018.

En investissement le budget s'équilibre à 1 020 808,58 €.

Les dépenses principales sont :

- 165 000 € pour la création d'un parc asiatique à l'entrée du bourg avant la cité de la Brosse (100 000 € de subventions de l'État et du Conseil Départemental de l'Allier)
- 186 000 € pour la création d'une salle d'exposition dans le bâtiment de la mine (99 000 € de subventions de l'état et du Conseil Départemental de l'Allier)
- 395 387.73 € pour la rénovation de la salle s o c i o c u | t u r e | l e (227 272,99 € de subventions de l'État et du Conseil Départemental de l'Allier)
- 47 500 € pour les travaux de voirie et de réseaux pluviaux
- 20 000 € pour l'achat d'un terrain de 5 hectares derrière l'école
- 9 700 € de matériels mobiliers et informatiques
- 10 000 € de travaux au stade
- 71 403,59 € de remboursement du capital sur les emprunts

La commune réalisera l'ensemble de ces travaux :

- en effectuant un emprunt de 170 000 € au maximum,
- en percevant des subventions de 494 854.99 € du Conseil Départemental de l'Allier, de l'État et de la Région
- en affectant le résultat 2018 pour 108 169,85€

• en transférant 208 469,74€ du fonctionnement 2019.



Le conseil municipal a tenu à maintenir les mêmes taux d'imposition qu'en 2016, 2017 et 2018.

Les points clés :

Maintien des taux
Baisse de l'endettement
Investissement dans le
patrimoine bâti
Subventions perçues très
élevées

L'endettement de la commune diminue.

La commune de Noyant investit pour vous, notamment dans le

domaine du patrimoine bâti sur lequel nous recevrons des subventions très élevées dans le cadre des économies d'énergies et de la ruralité pour la salle socioculturelle.

Yves PETIOT Adjoint au Maire délégué aux finances

Travaux

Travaux sur les chemins communaux :

Nous venons d'apprendre que le SDE03, envisage le renforcement de lignes électriques enterrées en 2020 sur des chemins communaux dont nous avions prévu la rénovation cette année. Ces travaux vont entraîner l'ouverture de tranchées dans les chemins concernés. Le bon sens nous invite donc à repousser les travaux de réfection de ces chemins en 2020 ou 2021.



Travaux de réhabilitation de la salle des fêtes :

Le cabinet d'architecte LERNER-MENIS-NOAILHAT basé à Bourbon l'Archambault a remporté l'appel d'offres pour la rénovation de la salle des fêtes. À l'issue de plusieurs rencontres avec les élus, Mme LERNER a pu nous présenter les premières esquisses de la salle rénovée. Une des solutions fortement envisagées à l'heure où nous écrivons ces lignes est le transfert de l'entrée sur la façade sud du bâtiment (côté pelouse) avec la création d'une rampe

d'accès PMR* depuis le parking et l'agrandissement de la cuisine par son déplacement dans l'actuel local de stockage et de plonge.

La prochaine gazette sera l'occasion de vous présenter les premières images de synthèse de la future salle.....

* Personne à mobilité réduite.



Le cabinet d'architecture moulinois Marc PERRIN a été retenu pour mener à bien les travaux de la création de la salle d'exposition au rez-dechaussée du bâtiment de la mine. Inauguration prévue le samedi 10 août après-midi à l'occasion

du vernissage de l'exposition d'Arts Mêlés qui fêtera à cette occasion son dixième anniversaire.

Travaux d'enfouissement des lignes électriques :

Les travaux d'enfouissement des lignes électriques à l'entrée de notre village côté corons se terminent. Après les travaux d'enfouissement dans le bourg, au carrefour de la Pierre Percée et à l'intersection de la route de Meillers et de la rue de Valtange, c'est la dernière entrée de notre village et ses corons qui sont ainsi concernés par des travaux d'enfouissement des lignes électriques.

Cette disparition des lignes électriques et téléphoniques du paysage conjointement aux travaux de rénovation du restaurant Le Petit d'Asie et à la création du jardin asiatique va donner un nouveau visage et un nouveau dynamisme à l'entrée de notre commune.

Frédéric Fusil Adjoint au Maire en charge des travaux



Médecin



Nous attendons beaucoup du service d'accueil du département qui s'est saisi de notre dossier dans le cadre du dispositif « Wanted ».

Des démarches ont également été entreprises pour

favoriser la reprise de la pharmacie.

Ecole

Organisation scolaire:

Suite à une nouvelle baisse importante des effectifs, notre RPI subit de nouveau la suppression d'une classe après celle perdue à Cressanges à la dernière rentrée.

Les communes ont préféré que cette suppression ait lieu sur le site de Noyant ce qui permet le maintien de l'école de Châtillon.

Organisation prévue : Cressanges, 2 classes - Châtillon, 1 classe - Noyant 2 Classes.

L'accueil des maternelles reste en place à Cressanges et Noyant.

La répartition des niveaux se fera suivant les effectifs inscrits au dernier trimestre scolaire.

Les fermetures se répétant, les représentants de parents d'élèves en concertation avec enseignantes et élus, ont adressé un courrier à Monsieur l'Inspecteur d'Académie Directeur Académique des services de l'Education Nationale, pour faire part de leurs craintes et inquiétudes pour l'avenir de leurs enfants.

Une journée "école ouverte" était également programmée le 18 Mai, afin que parents, enseignants, élus et associations montrent les ressources de notre territoire : qualité de l'accueil, du service scolaire, périscolaire et de la richesse associative en milieu rural.

Martine Meunier, Adjointe au Maire

M.S.A.P

La MSAP accompagne les usagers dans leurs démarches administratives, en relation avec nos partenaires, notamment pour les cartes grises dans le cadre



d'une vente ou d'achat de véhicule, cartes d'identité, permis de conduire, CAF, inscription/déclarations Pôle Emploi et recherche d'emploi (CV, lettres de motivation), Caisse Primaire d'Assurance Maladie (dont couverture de maladie universelle [CMU] ou dossier d'aide à la complémentaire santé [ACS]), dossiers retraite, etc.

Les habitants sont invités à prendre rendez-vous auprès de Gérald GILSON pour toutes les démarches ci-dessus.

Pour les permanences ayant lieu à la MSAP, la prise de rendez-vous se fait directement auprès des services concernés:

Mission Locale : Franck Petitjean 04-70-48-26-50

Tous les 15 jours sur rendez-vous

Association BVAD 04-70-46-96-76 3ème Lundi du mois 14h00-17h00

Relais Assistant(es) Maternel(les)

Laurence de Mil 06-71-98-48-05 Lundi-jeudi-Vendredi Sur rendezvous

Point Rénovation Info Service

Conseil Départemental 04-70-34-41-84

1er Mercredi du mois 09h00-12h00 Sur rendez-vous

MAISON DE SERVICES AU PUBLIC

1, place du 8 Mai – 03240 Le Montet Ouverture du lundi au jeudi :

Ouverture du lundi au jeudi :
09h00-12h00 / 14h00 – 18h00
Le Vendredi : 09h00-12h00
Fermé au public l'après midi
Ouverture le 1er samedi de chaque mois
: 09h00-12h00

Contact : Gérald GILSON, 04-70-47-37-76, g.gilson@ccbb.fr

Territoire zéro Chômeur

La Communauté de Communes du Bocage Bourbonnais prépare actuellement la candidature pour une expérimentation nationale « Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée » qui pourrait bénéficier à l'ensemble des acteurs des 25 communes. Nous avons besoin de la participation de tout le monde pour que cette candidature aboutisse!

Pourquoi ce projet ?

- → Il y a localement des personnes qui ont des compétences, des idées, des projets et qui sont aujourd'hui sans travail
- → Il y a localement des besoins (services, produits) qui ne sont pas satisfaits
- → İl y a localement des besoins en création d'activités économiques pour valoriser les ressources locales
- → Il y a un site qui peut nous servir de tremplin (plan d'eau de Vieure) pour créer des activités qui serviront à tous les acteurs locaux et à l'ensemble des 25 communes
- → Il y a au niveau national une initiative qui permet de réorienter des financements pour créer de l'emploi localement

Comment fonctionne ce projet ?

Des groupes de travail sont en train de se créer pour :

- → Proposer aux personnes sans emploi de participer à la création d'une ou plusieurs Entreprise(s) à But d'Emploi qui développera les activités.
- Identifier les activités qui répondent aux besoins des habitants, des associations et des entreprises locales

Pour qui avec qui ?

- → Les personnes sans emploi stable depuis longtemps (plus d'un an), qui voudront participer à la création de(s) l'Entreprise(s) à But d'Emploi, développer des activités et devenir les futurs salarié(e)s
- → Les habitants, les entreprises, les associations et les élu(e)s de toutes les communes de la Communauté de Communes, avec qui nous pourrons identifier les activités qui répondront à leurs besoins sans faire de la concurrence à ce qui existe localement

Ce projet vous intéresse ? Vous voulez participer à cette aventure ?

Vous avez des idées ou des questions ?

N'hésitez pas à contacter Catalina DUQUE GOMEZ au 04 70 47 37 76 ou par mail c.duquegomez@ccbb.fr

Services aux entreprises, commerçants et agriculteurs :

Aide administrative, épicerie ambulante, conciergeries d'entreprise, travaux agricoles, nettoyage, maintenance, entretien...

Activités de production :

Bûcheronnage, vente de bois, garages solidaires, maraîchage bio, fabrication de meubles en bois de palettes, forge, fabrication de couches lavables, fabrication de matelas en laine de mouton...

Services aux association:

Animation, ateliers thématiques, renfort administratif, épicerie solidaire, cafés solidaires... Exemples d'activités supplémentaires proposées dans les territoires Activités liées à la transition écologique : Vente des produits maraîchers en circuits courts, diagnostics énergétiques, eco-mobilité, fabrication de toilettes sèches, ressourceries, recycleries, réemploi...

Services aux collectivités :

Entretien d'espaces verts, médiation, petits travaux, animation d'événements, renfort encadrement cantine et périscolaire...

Conciergerie de territoire:

Transport de personnes, livraison de petits colis, aide aux devoirs, accompagnement aux courses, retouches couture, papotage, bibliothèque ambulante, soutien aux personnes âgées, isolées ou handicapées...

Communiqués

Le CAUE, Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'environnement, est une association loi 1901, qui a pour vocation de défendre la qualité du cadre de vie. Outil d'expertise et de solidarité territoriales, le CAUE de l'Allier croise des expertises multiples au sein de son équipe ; présente sur le terrain à l'échelle départementale, dans une posture professionnelle indépendante d'écoute et de conseils objectifs aux particuliers, et aux collectivités.



La qualité du cadre de vie est d'intérêt public. Le CAUE a pour mission de veiller à cette qualité.

Le 1 er fait générateur de l'évolution de votre cadre de vie est la construction Ce qui finance le CAUE provient d'une fiscalité assise sur la construction et payée par le porteur de projet: la Taxe d'Aménagement, taxe prélevée sur le permis de construire, liée à la surface de plancher, en vue de financer les CAUE et les Espaces Naturels Sensibles.

L'échelle d'intervention du CAUE est départemental es pour la relation de proximité avec les bénéficiaires qu'elle permet. L'ADILO3 (Agence Départementale d'Information sur le Logement de l'Allier) informe gratuitement et en toute neutralité, les locataires, propriétaires, accédants à la propriété, élus et professionnels, sur tous les aspects juridiques, financiers et fiscaux liés à l'habitat (location, amélioration de l'habitat, accession à la propriété, fiscalité immobilière, copropriété, habitat indigne ou non décent...).

Afin de communiquer au mieux sur les missions et les lieux d'accueil de l'ADIL03, certains d'entre vous nous sollicitent chaque année pour insérer une information dans le bulletin municipal ou communautaire (de quelques lignes à une page, selon le format).

Sachez qu'en cette fin d'année, nous sommes entièrement disponibles pour donner satisfaction au plus grand nombre.

Pour cela, il vous suffit de prendre contact avec le siège de l'ADIL03 à Moulins au 04.70.20.44.10 ou par courriel adil03bur1@wanadoo.fr

Les missions du CAUE : CONSEILLER, FORMER, INFORMER et SENSIBILISER

Des architectes conseillent les particuliers dans leurs projets de construction et de rénovation.

Ils vous permettent de bénéficier du regard d'un professionnel sur votre projet gratuitement et :

- peuvent vous renseigner sur les démarches
- répondre à vos interrogations
- échanger sur certains choix énergétiques et/ou de matériaux
- vous donner accès à une documentation en lien avec l'actualité

Vous pouvez prendre rendez-vous par téléphone au 04 70 20 11 00 (du lundi au mercredi, de 9h à 17h), ou rencontrer un des architectes en permanence à

- Bourbon-l'Archambault : en Mairie, les 3èmes mercredis de chaque mois, de 9h30 à 11h30
- Moulins : à la Maison de l'Habitat, les 2èmes et 4èmes jeudis de chaque mois, de 14h à 17h



Appel pour la constitution d'un nouveau Conseil de jeunes



Depuis la rentrée scolaire 2018, le RPI regroupant les écoles de Châtillon et Noyant a été rejoint par la commune de Cressanges.

Le fonctionnement du Conseil des Enfants, qui était en place depuis presque 10 ans, était étroitement lié aux activités scolaires et périscolaires de l'ancienne organisation et devait s'adapter à la répartition des élèves sur trois sites.

Afin de relancer une structure de concertation et de propositions à l'intention de nos jeunes concitoyens, le Conseil Municipal a décidé de l'organisation d'une première rencontre, au tout début des vacances scolaires, le lundi 8 iuillet.

Tu habites Noyant, tu as de 10 à 14 ans (CM2 à 4ème). tu t'intéresses à la vie de ta commune,

nous t'invitons à une rencontre le lundi 8 juillet 15h

à la mairie de Noyant

en vue de réfléchir à la création d'un nouveau conseil des jeunes.



Associations

Assemblée Générale des Amis de la Mine

L'assemblée générale de l'association « les amis de la mine » a eu lieu le 2 mars 2019. Le bureau est constitué de Présidente : Josette Lafond, Vice-présidente : Martine Meunier, Secrétaire : Jeannine Pelletier, Trésorier : Yves Toussaint, Trésorier-adjoint : Yves Petiot.



Les points forts : Augmentation de 10% de visiteurs sur la saison touristique 2018. Forte implication des bénévoles pour entretenir le site du musée et la collection d'engins.

La saison touristique 2019 comportera des nouveautés : une nouvelle exposition sur le passé minier de Noyant dans la chambre chaude, un départ de visite supplémentaire à 10 heures entre le 10 août et le 25 août, une visite nocturne à

21h30 le 16 août.

Les bénévoles travaillent à la reconstitution du réseau ferré dans la partie basse du site.

la documentation.

nous vous rendrons

les originaux après

photocopies.

Pour une future exposition, l'association recherche des objets sur le passé minier de Noyant. Si vous possédez de



TRAIL DES CÔTES MATRAS

Pour la deuxième édition du trail des Côtes Matras le 14 avril, ce sont plus de 500 coureurs et marcheurs qui ont parcouru les chemins escarpés des Côtes

Cette manifestation a mobilisé des dizaines de bénévoles des trois communes



concernées Cressanges, Châtillon et Noyant ainsi que les associations et élus.

Le vainqueur de l'épreuve des 29 km, Olivier Cuissinat, a parcouru la distance en moins de 2h, distançant le second de plus de 15 min.

Chapeau!

C'est du passé!



Pour le Carnaval, atelier maquillage à La Marpa avec les spécialistes Cindy Elise Muriel, Suzanne et Frédéric à la sculpture sur ballon. Une quinzaine d'enfants déguisés ont défilé avec les majorettes « Les Symphony's" de St-Pourçain Sur Sioule.





Encore une salle comble pour le « loto-riffles » du Comité des Fêtes. La chasse aux gros lots était ouverte.



1er mai à la mine.

L'occasion, pour la Présidente, de rappeler l'origine ancrée dans les luttes sociales de cette fête des travailleurs et non du travail.



AGENDA



iuillet Classique en Bocage

Organisation
comcom du Bocage
Bourbonnais

juillet 13

Bal populaire

Organisation Comité des Fêtes

août 11 au 25 **Exposition Arts Mêlés**

Salle d'exposition de la Mine Organisation **Villages Vivants**

août 11

Brocante

Organisation Comité des Fêtes

août 16

Mine : Visite nocturne

21H30

Organisation musée de la mine

Sept.

Rentrée des classes

Tél. École : 04 70 47 22 87

Bibliothèque



Ouverture

Vendredi 15h30 17h30

14 et 28 juin 5 juillet

fermeture juillet août

Associations

Arts Mêlés - Villages Vivants

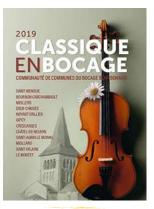
Atelier artistique ouvert à tous, les mardis à 15h, à la salle des fêtes du haut. Renseignements 04 70 47 33 34

Amitié Noyantaise

Rencontres à la salle des fêtes chaque 2ème et 4ème jeudi du mois. (belote, jeux de société, anniversaires des adhérents fêtés chaque trimestre).

Prochaine Gazette sept. 2019

Remise des articles avant le 1^{er} août.



7 juillet concert classique

La Communauté de Communes du Bocage Bourbonnais organise le festival Classique en Bocage.

Dans l'église de Noyant, le dimanche 7 juillet, la soprano espagnole Ainhoa Zuazua Rubira et le ténor français Rémy Poulakis, nous offriront un magnifique bouquet d'extraits d'opéras italiens et français du XIXe siècle.

13 juillet - Bal populaire



Le comité des Fêtes proposera son traditionnel bal populaire gratuit sur le parking de la salle polyvalente à partir de 20h.

Après la retraite aux lampions, le feu d'artifice offert par la municipalité sera tiré en contrebas.

Buvette, barbecue, repas sur place...

réservations repas : 06 62 47 84 05 (Didier Petit)



Villages Vivants

11 au 25 août - Expo Arts Mêlés



« Villages Vivants » organise sa dixième exposition Arts Mêlés dans la mine avec des surprises attendues pour fêter cet anniversaire.

Une cinquantaine d'artistes exposeront leurs oeuvres pendant deux semaines dans les locaux de la Mine.

Ouverture tous les jours de 14h à 18h.

Entrée gratuite

renseignements 04 70 47 33 34

11 août Brocante

Brocante du Comité des Fêtes derrière l'école sur le champ communal

Réservations emplacements 06 16 91 85 72 04 70 47 27 92 comité des fêtes

